

On a traduit ces marques en termes- de blason, mais tout le monde connaît la chouette d'Athènes, le navire de Paris, le crocodile et le palmier de Nîmes, etc. Pourquoi Lyon n'aurait-il pas un lion de toute antiquité, même avant l'usage des armoiries pour les personnes, comme complément de titre de noblesse ?

4° Le fait de la réduction des fleurs de lis par Charles VI est peut-être contestable comme ayant été exécuté officiellement. A quelques années près, c'est un fait passé en usage. Je l'ai cité comme indice du rapport du chef avec l'état de l'armoirie du pouvoir.

6° Quant aux détails que j'ai donnés sur la forme de l'écu et le caractère de ses pièces ou accessoires, vous m'accorderez sans doute, Monsieur, que cela est intéressant au point de vue artistique au moins, et touche fort à la question de l'armoirie comme marque, selon mon point de vue. Je reconnais que, comme privilège ou comme preuve historique, ces détails de supports n'ont pas beaucoup d'importance, bien qu'ils prouvent qu'on n'a jamais mis de couronne murale avant 4800.

Je vous remercie encore, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer vos observations, j'y ai été fort sensible. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je tiendrais à les faire insérer dans la *Revue*, suivies de cette réponse, quand cela ne servirait qu'à reconnaître le droit de priorité que vous avez dans les recherches sur le même sujet.

L. CHARVET.

Je complète les observations ci-dessus en rappelant que M. Morel de Voleine a déjà proposé un moyen de concilier le passé historique avec le présent sans effacer le chef de France, en adoptant une partition, soit avec les abeilles, soit avec l'aigle des armes de l'Empire.

Je pense que cette partition et même le chef aux armes de l'Empire seul, seraient heraldiquement plus convenable que le chef des bonnes villes de France dont j'ai proposé l'emploi ou plutôt le retour.